

Comité Acteurs de Santé : écoutons enfin les acteurs de santé pour concilier efficience et qualité !

Publié le 7 novembre 2024

Dans la continuité du plaidoyer appelant à une approche pluriannuelle et stratégique des priorités en matière de santé et d'accès aux soins, le Comité Acteurs de santé appelle à s'appuyer sur les leviers d'efficience identifiés par les secteurs de la santé pour répondre aux exigences de maîtrise des comptes et à la qualité de prise en charge des patients.

En matière de santé, la situation budgétaire de la France appelle à des réformes structurelles pour éviter des mesures de restriction budgétaire de court terme qui mettent en péril l'ensemble des acteurs de santé, et cela au détriment du service rendu au patient.

Dans le cadre des échanges actuels relatifs au PLFSS, le Comité Acteurs de santé, conscient du contexte budgétaire contraint, appelle à privilégier une tout autre approche, nécessitant de s'appuyer sur les multiples leviers d'efficience identifiés par les acteurs. Ces leviers permettraient de répondre aux exigences de maîtrise des ressources tout en améliorant la qualité de prise en charge des patients : accélération du virage ambulatoire, hospitalisations et réhospitalisations évitables et actes redondants, incitation à des prescriptions médicamenteuses raisonnées, accélération de l'usage du numérique et du dossier médical partagé, pertinence des actes et des parcours, meilleur financement de l'innovation, virage de la prévention...

Le Comité Acteurs de santé rappelle sa demande d'une loi de programmation pluriannuelle identifiant quelques priorités pour garantir la pérennité du système et ne pas pénaliser les acteurs les plus efficaces.

[>> Télécharger le plaidoyer au format PDF](#)